

GOLD LINE

Instructions d'utilisation

Désinfection des œufs à couver à température ambiante dans la glissoire

Type(s) de produit	3
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	<i>bactérie</i> <i>levure</i> <i>champignons</i>
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, couvoirs (glissoire), désinfection des œufs à couver
Méthode(s) d'application	Système fermé : nébulisation à froid
Dosage(s) d'application et fréquence	1 l de produit non dilué par 15m ³ (= 0,067 l/m ³) ; taille médiane des gouttelettes ≤ 15 µm
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Taille des emballages et matériel d'emballage	Flacon de 1 l (PE) Bidon de 20 l (PEHD) Fût de 220 l (PEHD) Conteneur GRV de 1 000 l (PE)

Instructions d'utilisation

Pour le chargement du produit :

Le produit ne peut être transvasé/chargé qu'avec des pompes automatiques.

1 l de produit par 15 m³ (= 0,067 l/m³) doit être dispensé pendant une période d'au moins 30 minutes. Lorsqu'un taux d'application de 0,067 l/m³ est atteint, le temps de contact commence.

Pour une efficacité bactéricide, levuricide et fongicide, laisser agir à 20 °C pendant 60 minutes. Ensuite, remplacer l'air dans la chambre à l'aide d'un système d'échappement.

Le produit est utilisé comme solution prête à l'emploi.

Désinfection après chaque nouveau remplissage de la chambre de désinfection avec des œufs.

Uniquement pour les enclos secs de 4 à 150 m³.

La validation biologique doit être effectuée par l'utilisateur des produits biocides pour chaque configuration de pièce (y compris par exemple les œufs à couver, l'équipement) devant être désinfectée par nébulisation (ou dans une pièce « standard » appropriée dans une installation, le cas échéant) avec les dispositifs à utiliser. Ensuite, un protocole pour les processus de désinfection dans ces pièces peut être établi et utilisé par la suite.

Désinfection des œufs à couver à 36 °C, par exemple dans l'éclosoir

Type(s) de produit	3
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	<i>bactérie</i> <i>levure</i> <i>champignons</i>
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, couvoirs (écloseries), désinfection des œufs à couver
Méthode(s) d'application	Système fermé : nébulisation à froid
Dosage(s) d'application et fréquence	1 l de produit non dilué par 15 m ³ (= 0,067 l/m ³) ; taille médiane des gouttelettes ≤ 15 µm
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Taille des emballages et matériel d'emballage	Flacon de 1 l (PE) Bidon de 20 l (PEHD) Fût de 220 l (PEHD) Conteneur GRV de 1 000 l (PE)

Instructions d'utilisation

Pour le chargement du produit :

Le produit ne peut être transvasé/chargé qu'avec des pompes automatiques.

1 l de produit par 15 m³ (= 0,067 l/m³) doit être dispensé pendant une période d'au moins 30 minutes. Lorsqu'un taux d'application de 0,067 l/m³ est atteint, le temps de contact commence.

Pour une efficacité bactéricide, levuricide et fongicide, laisser agir à 36 °C pendant 60 minutes. Ensuite, remplacer l'air dans la chambre à l'aide d'un système d'échappement.

Le produit est utilisé comme solution prête à l'emploi.

Désinfection après chaque nouveau remplissage de la chambre de désinfection avec des œufs.

Uniquement pour les enclos secs de 4 à 150 m³.

La validation biologique doit être effectuée par l'utilisateur des produits biocides pour chaque configuration de pièce (y compris par exemple les œufs à couver, l'équipement) devant être désinfectée par nébulisation (ou dans une pièce « standard » appropriée dans une installation, le cas échéant) avec les dispositifs à utiliser. Ensuite, un protocole pour les processus de désinfection dans ces pièces peut être établi et utilisé par la suite.

Mesures d'atténuation des risques

Pour le chargement du produit :

- 1) Il est recommandé de porter une protection pour les yeux pendant la manipulation du produit.

Pour l'application du produit :

- 2) L'application du produit est autorisée uniquement dans des systèmes de désinfection fermés et étanches à l'air. Les employés ne doivent pas être présents pendant le processus de désinfection./ Aucun employé n'est admis dans la chambre de désinfection pendant l'application.
- 3) La désinfection doit commencer uniquement depuis l'extérieur pour éviter tout contact avec le désinfectant.
- 4) La chambre doit rester hermétiquement fermée pendant la désinfection et toute nouvelle entrée doit être empêchée. Il doit être signalé qu'un processus de désinfection est en cours.
- 5) Après application, la chambre doit être complètement ventilée à l'aide d'un système de ventilation technique.
- 6) Un retour dans la chambre est autorisé uniquement une fois que le produit a séché sur toutes les surfaces et que les concentrations d'acide peracétique et de peroxyde d'hydrogène dans l'air sont tombées en dessous des valeurs de référence respectives (CEA). Pour assurer une ventilation suffisante, prévoir soit un système de désinfection avec capteurs indiquant quand les concentrations pertinentes sont descendues en dessous des valeurs de référence, ou bien déterminer la durée requise de la ventilation technique en procédant à une mesure avec un équipement de mesure approprié pour chaque installation technique et après tout changement des conditions limites pertinentes.

Pour la réparation ou l'entretien des pompes doseuses :

- 7) Avant toute intervention sur les pompes, les résidus de produits existants doivent être éliminés en grande partie par un rinçage des pompes.

Caractéristiques des effets directs ou indirects probables, instructions de premiers soins et mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers soins

- 1) EN CAS D'INHALATION : En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- 2) EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire, si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- 3) EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau avec de l'eau. En cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- 4) EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau. Retirer les verres de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant 5 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Environnement :

- 5) Éviter tout rejet direct du produit non dilué dans l'environnement et le réseau d'assainissement.
- 6) Déversements importants : Couvrir le liquide avec un matériau absorbant. Contenir et collecter pour élimination.

Instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

- 1) Les résidus du produit biocide doivent être éliminés conformément à la Directive-cadre sur les déchets (2008/98/CE) et au Catalogue européen des déchets (CED) ainsi qu'aux réglementations nationales et régionales.
- 2) Ne pas jeter dans les canalisations.
- 3) Éliminer le contenu/contenant dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- 4) Laisser les produits biocides dans les contenants d'origine. Ne pas mélanger avec d'autres déchets.
- 5) Lorsqu'ils sont totalement vides, les contenants sont recyclables.

Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- 1) Durée de conservation : 12 mois.
- 2) Protéger du gel.
- 3) Conserver à des températures inférieures à 30 °C.

Informations supplémentaires

- 1) Veuillez prendre connaissance de la valeur de référence de l'UE de 0,5 mg/m³ pour la substance active Acide peracétique (N° CAS : 79-21-0) qui a été utilisée pour l'évaluation des risques de ce produit.
- 2) Veuillez prendre connaissance de la valeur de référence UE de 1,25 mg/m³ pour la substance préoccupante de peroxyde d'hydrogène (N° CAS : 7722-84-1) qui a été utilisée pour l'évaluation des risques de ce produit.
- 3) Veuillez prendre connaissance de la valeur de référence de l'UE de 17,9 mg/kg pc/j pour la substance préoccupante d'alcool isopropylique (N° CAS : 67-63-0) qui a été utilisée pour l'évaluation des risques de ce produit.
- 4) Pour orientation : humidité relative telle que testée dans la norme EN 17272 adaptée pour l'efficacité : 33 - 53 %.